Zeitschrift: Kinema

Herausgeber: Schweizerischer Lichtspieltheater-Verband

Band: 6 (1916)

Heft: 5

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch







DIRECTEUR : E. LASNIER

SALLE de FÉTES avec SCÉRE et DÉCORS

Pour Concerts, Représentations Théatrales, Soirées de Sociétés, de Familles, etc.

'Cing Cents Places'

Transformation 60 la Salle pour ficces, Banquets, Bats, Skating-Rick

ECLAIRAGE ELECTRIQUE 1000011 010100

Suymur le 16 octobre 1912.

A Monsieur le Directeur de THE WESTINGHOUSE COOPER-HEWITT Cy.ltd. 11,Rue du Pont, SURESNES, Près Paris. Monsieur le Directeur.

J*ai l'honneur de vous informer que le convertisseur à vapeur de méréure que vous m'avez fourni il y a environ un an pour alimenter mon arc de projections cinématographiques, m'a donné entière satisfaction. Mon opérateur a reçu les félicitations de nos abonnés pour sa projection.

L'économie de votre appareil m'a été démontrée par le fait qu'avant de l'employer, je payais : SOIXANTE-CINQ FRANCS par semaine d'électricité. Je ne paie maintenant que TRENTE DEUX Fra.

Je ne puis que me louer de votre appareil et vous prie d'agréer. Monsieur le Directeur. l'assurance de ma considération ; très distinguée.

